



jeudi 6 septembre 2018
9h45 Écueillé
11h45 Buzançais

DOSSIER DE PRESSE

Visite de rentrée
Collège Calmette et Guérin
à Écueillé
Collège Les Sablons
à Buzançais

Département de l'Indre

Direction de la Communication - Hôtel du Département

Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 Châteauroux cedex

Contact presse : Muriel Bonnefond - Tél : 02 54 08 38 53 - Fax : 02 54 08 39 05 - Email : mbonnefond@indre.fr

Sommaire

1. La stratégie du Département se décline selon 5 priorités.....	2
2. Poursuite des investissements dans les collèges.....	3
Plusieurs chantiers importants engagés en 2017 - 2018.....	3
3. Accessibilité des collèges : ultime point d'étape avant une mise aux normes des établissements à 100%.....	4
4. Le Département renforce les usages numériques dans les collèges.....	5
5. Le Département assure le transport scolaire des élèves en situation de handicap	6



1. La stratégie du Département se décline selon 5 priorités

Le Conseil départemental de l'Indre poursuit ses investissements en faveur des collégiens, des enseignants et des personnels administratifs et techniques. Cet effort constant permet aujourd'hui de disposer d'équipements de grande qualité. La rentrée est l'occasion de faire le point sur **les travaux engagés** dans les collèges dont le Département a la charge et sur **les investissements réalisés en faveur de la jeunesse**.

En 2018, 12,5 millions d'euros ont été programmés pour ce volet essentiel de la politique départementale comprenant les travaux et le fonctionnement des collèges, les actions socio-éducatives, l'enseignement supérieur, la culture, le sport et le financement des transports des élèves ayant droit au titre de leur handicap.

En 2018, le Département a poursuivi son programme d'investissements dans la continuité de l'année précédente : les travaux engagés vont mobiliser **6 M€**. Par ailleurs, il finance les dotations de fonctionnement des établissements leur permettant d'assurer en autonomie leur **fonctionnement au quotidien** et d'engager des projets pédagogiques. Cette dotation s'élève chaque année à **2,6 M€ pour l'ensemble des établissements**.

9 636 collégiens (dont 131 Ulis 336 SEGPA) sont attendus à la rentrée 2018 : 8706 élèves dans le public et 930 dans le privé (prévisionnel, chiffres du rectorat de l'académie Orléans-Tours du 24/08).

La stratégie du Département se décline selon 5 priorités :

- ➡ Rendre accessible à tous l'ensemble des collèges de l'Indre
- ➡ Maintenir un service de qualité en tout point du territoire ce qu'illustre le projet de rénovation du collège d'Écueillé
- ➡ Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments pour diminuer la facture et réduire les émissions de CO²
- ➡ Doter les collèges de matériels informatiques performants
- ➡ Maintenir un niveau élevé d'investissements donc de travaux utiles aux entreprises

2. Poursuite des investissements dans les collèges

Le programme de travaux sur les collèges a fortement mobilisé le Département ces dernières années. Les investissements se poursuivent en 2018 à hauteur des investissements 2017 et devraient être encore soutenus en 2019.

Plusieurs chantiers importants engagés en 2017 - 2018

La réhabilitation du collège Calmette et Guérin à Écueillé

Depuis juillet dernier, les travaux d'une durée d'un an ont été lancés au collège Calmette et Guérin à Écueillé afin de permettre une **réhabilitation complète du bâtiment** avec l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'établissement va faire l'objet d'aménagements destinés à mieux accueillir l'ensemble des collégiens et diminuer considérablement ses consommations d'énergie en disposant d'une isolation performante pour un coût total de **3,6 millions € TTC** (400.000 € d'études). Cet établissement deviendra en 2019 une cité scolaire qui accueillera les élèves de CM1 et CM2.

A la rentrée 2018, 95 élèves sont attendus au collège Calmette et Guérin d'Écueillé.

Les travaux au collège Les sablons à Buzançais

Les travaux, engagés en mai 2018, concernent la **mise aux normes de la demi-pension** pour un total de **753 200 € TTC**.

Parmi les actions menées :

- Relocalisation des réserves du sous-sol au rez-de-chaussée avec suppression du monte-charge
- Amélioration de la marche en avant
- Création d'un abri poubelles
- Remplacement des séparateurs à graisses et reprise des réseaux d'évacuation
- Isolation et réfrigération de la préparation froide
- Embellissement de la zone distribution avec de nouveaux meubles de ligne de self
- Création et agrandissement des siphons de sol
- Remise en conformité des armoires électriques
- Amélioration de la compensation d'air neuf dans la cuisine
- Remplacement des portes intérieures et reprise des revêtements de surfaces (murs, sols, plafonds)
- Remplacement de la plupart des équipements de cuisine (lave-batterie, four ...).

A la rentrée 2018, entre 515 et 520 élèves élèves sont attendus au collège Les Sablons de Buzançais et environ 500 repas seront servis quotidiennement.

Les travaux au collège Saint-Exupéry à Éguzon

Les travaux, en cours depuis mai 2017, concernent l'**accessibilité du site et des bâtiments** aux personnes à mobilité réduite avec la réhabilitation de certains locaux pour un coût total de **1,61 million d'euros TTC**.

Parmi les actions menées :

- Création d'un ascenseur extérieur, circulation et travaux divers
- Travaux de désamiantage, réfection des sols, revêtements muraux, faux-plafond, électricité
- Réhabilitation des sanitaires, de l'infirmerie et création d'une grande salle de réunion
- Mise en place d'une Gestion Technique du Chauffage, remplacement des menuiseries extérieures et réalisation de nouvelles toitures de certains bâtiments
- Remplacement des panneaux rayonnants au plafond par des convecteurs muraux.

Les travaux au collège Hervé Faye à Saint Benoit du Sault

Le chantier a été engagé, en juin 2017, au collège Hervé Faye afin de permettre l'**accessibilité** aux personnes à mobilité réduite avec la réhabilitation de certains locaux (sanitaires, salle de sciences, foyer...). Le Département a investi **0,95 million d'euros TTC**.

Parmi les actions menées :

- Création d'une rampe d'accès à la cour
- Aménagements des salles de sciences
- Restructuration des sanitaires et création des locaux ménage
- Remplacement des sols dans les circulations
- Restructuration des salles banalisées actuellement trop petites
- Aménagement d'une salle de réunion
- Remplacement et réduction de la verrière de la circulation du 2ème étage.

Au-delà de ces opérations majeures, de nombreuses autres opérations ont été engagées : réfection des sanitaires et accessibilité à La Fayette, réfection de salles de classes et couloirs des collèges de Déols, Neuvy Saint Sépulchre, Aigurande...

3. Accessibilité des collèges : ultime point d'étape avant une mise aux normes des établissements à 100%

Rendre les collèges accessibles en améliorant les conditions de vie dans les établissements est un objectif important pour le Département.

Aujourd'hui, **24 collèges sur les 27 ont été rendus accessibles** pour les personnes à mobilité réduite. Le collège d'Écueille actuellement en travaux sera donc le 25e collège accessible. Les 2 autres collèges sont équipés d'un ascenseur et doivent faire l'objet de travaux complémentaires d'accessibilité. Le Département est donc très avancé sur cette question conformément à ses engagements.

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS SUR L'ANNÉE 2018

Nature des travaux	Coût d'opération
Buzançais : Les Sablons Mise aux normes demi pension - travaux terminés	750 000 €
Écueillé : Calmette et Guérin Accessibilité et économie d'énergie - travaux en cours	3 600 000 €
Valençay : Alain Fournier Accessibilité et économie d'énergie - études en cours	1 600 000 €
Châteauroux : Touvent Accessibilité - travaux en cours - finitions	336 000 €
Éguzon : Saint-Exupéry Travaux d'accessibilité et d'économie d'énergie terminés	1 610 000 €
Saint-Benoit-du-Sault : Hervé Faye Accessibilité - travaux terminés	950 000 €
Le Blanc : Les Ménigouttes Accessibilité - études en cours	2 650 000 €

4. Le Département renforce les usages numériques dans les collèges

Le Département, au titre de sa compétence Éducation, assure également les dotations en matériels des établissements. C'est ainsi qu'il prend en charge chaque année les acquisitions de mobiliers, notamment pour les salles de classe et qu'il met en place un programme relatif aux matériels informatiques.

Ainsi en 2018 après analyse des besoins des établissements, **le Département a procédé à l'acquisition de :**

- 1100 postes informatiques fixes
- 40 portables
- 93 vidéoprojecteurs dont 10 interactifs
- 5 imprimantes 3D

Certains de ces matériels sont acquis après validation d'un projet pédagogique. Ce fut le cas en particulier pour les imprimantes 3D en 2018 et les vidéo projecteurs interactifs.

Une classe mobile est une solution qui comprend une valise dans laquelle sont intégrées 16 tablettes (une tablette pour 2 élèves). La valise intègre tout le nécessaire à la recharge des tablettes par un branchement direct sur une prise secteur et comprend une borne d'accès sans fil à Internet. Elle peut être transportée facilement d'une classe à une autre. La classe mobile implique une utilisation des équipements uniquement pendant le temps scolaire.

Le Département complètera en 2018 l'équipement en classe mobile des collèges ce qui permettra tous les établissements de disposer de ces matériels permettant de nouveaux usages pédagogiques.

Plus de 2500 tablettes numériques seront réparties dans les établissements du département. Le projet est cofinancé par l'État et le Département.

La maintenance informatique : nouvelle compétence départementale

La loi Peillon a transféré aux Départements la charge de la maintenance informatique sans préciser le périmètre exact de cette compétence. Ce transfert sans compensation financière reste imprécis sachant que les prestations réalisées par l'Éducation Nationale cesseront progressivement entre 2016 et 2019. Afin de se préparer à cette échéance, le Département a lancé une étude fin 2015 qui vise à rationaliser l'architecture informatique des collèges et permettre d'évaluer les dépenses supplémentaires à envisager et a engagé les travaux de déploiement d'une nouvelle architecture informatique au printemps 2018.

Ainsi deux collèges pilotes ont été équipés de cette nouvelle infrastructure informatique et 8 autres établissements devraient être concernés au titre de l'année 2018 avant d'achever l'ensemble de l'opération en 2019. L'informatique des collèges sera alors totalement gérés par le Département. L'investissement correspondant à la charge du Département est évalué à **2,5 M€**.

5. Le Département assure le transport scolaire des élèves en situation de handicap

Pour les élèves handicapés, relevant de la MDPH, le Département assure la prise en charge totale du transport entre le domicile et l'établissement scolaire.. Le coût des transports pris en charge intégralement par le Département s'élève à **375.000 € pour l'année scolaire 2017/2018 et devrait être reconduit pour 2018/2019.**